



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 62

Procès-verbal de la 62^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

27 mars 2019

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	27 mars 2019, 18h30-21h30		
LIEU :	Rencontre téléphonique :		
	QUORUM (Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président forment quorum)		
	EXÉCUTIF (POUR LES MANDATS 2016 À 2020)		PRÉSENTS POUR LE QUORUM
	Mohcine El-Garch	Président	Mohcine El-Garch (tel)
	Claude Pérusse	Président sortant	Claude Pérusse
	Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical	Philippe Laporte
	Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale	
	Joël Girard-Lauzière	Secrétaire	Joël Girard-Lauzière
	Manon Rouleau	Trésorière	Manon Rouleau
	Benoît Nantel	Conseiller (webmestre)	Benoît Nantel (tel)
	Oualid Albaz	Conseiller	
	Francis Bélanger	Comité de terminologie	
	Jean-François Dubé	Conseiller	Jean-François Dubé (tel)
	INVITÉS:		PRÉSENTS
	Martin Cyr	Comité des événements spéciaux	Martin Cyr
	Fabienne Debais	Comité bonnes pratiques	
	Sébastien Poitras		
	Gnahoua Zoabli	Comité des affaires académiques	Gnahoua Zoabli
		Comité étudiant	



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : **62**

Procès-verbal de la 62^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

27 mars 2019

	Ordre du jour proposé	Durée et présentateur du point
1.	Mot de bienvenue	(5 min) Mohcine El Garch
2.	Acceptation de l'ordre du jour	(5 min) Joël Girard-Lauzière
3.	Adoption du procès-verbal du CA # 60 du 24 janvier 2019	(5 min) Joël Girard-Lauzière
4.	Adoption du procès-verbal du CA # 61 du 21 février 2019	(5 min) Joël Girard-Lauzière
5.	Participation à la journée de formation scientifique de l'ATGBM 2019	(10 min) Mohcine El Garch
6.	Congrès annuel 2019	(10 min) Martin Cyr
7.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)
8.	Suivi des dossiers en cours	Joël Girard-Lauzière
9.	Varia	Tous
10.	Prochaine rencontre : Jeudi 2 mai 2019	Tous
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière	



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 62

Procès-verbal de la 62^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

27 mars 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Mohcine El Garch souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	Mohcine El Garch	
2. Acceptation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière. M. El Garch souhaite ajouter deux points en varia relatifs à la certification de l'ingénieur clinique et au Congrès de Rome. B. Nantel souhaite ajouter un point sur le remboursement à certains membres à la suite du congrès 2018 de l'APIBQ. Proposé par M. El Garch, secondé par C. Pérusse, l'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité. Les points sont donc présentés dans l'ordre de discussion.	Joël Girard-Lauzière	
3. Adoption du procès-verbal du CA # 60 du 24 janvier 2019	J. Girard-Lauzière présente le PV du CA # 60 du 24 janvier 2019. J-F Dubé demande que soit modifiée en page 3 du point 3 du PV la phrase « En accord avec tous les membres du CA, J Girard-Lauzière ajoutera le statut de membre étudiant » par « En accord avec tous les membres du CA, J Girard-Lauzière ajoutera le statut de membre étudiant-associé». Également, dans le paragraphe suivant, enlever les doublons « résolution relative ». Proposé par J. Girard-Lauzière, secondé par M. El Garch, le procès-verbal du CA # 60 du 24 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.	Joël Girard-Lauzière	
4. Adoption du procès-verbal du CA # 61 du 21 février 2019	J. Girard-Lauzière présente le PV du CA # 61 du 21 février 2019 en détaillant les reformulations qu'il a faites dans les paragraphes <i>1. Mot de bienvenue</i> et <i>2. Acceptation de l'ordre du jour</i> Proposé par J. Girard-Lauzière, secondé par P. Laporte, le procès-verbal du CA # 61 du 21 février 2019 est adopté à l'unanimité.	Joël Girard-Lauzière	
5. Participation à la journée de formation	J. Girard-Lauzière transmet l'invitation faite à l'APIBQ par l'ATGBM qu'il a préalablement envoyée à tous les membres de l'Exécutif. Cette journée se	Joël Girard-Lauzière	

NO. DE RÉUNION : 62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
scientifique de l’ATGBM 2019	<p>déroulera le samedi 27 avril 2019. M. El Garch explique que deux membres de l’Exécutif sont invités et propose que l’invitation soit également relayée aux membres de l’association.</p> <p>M. Cyr ajoute que l’ATGBM souhaite poursuivre les discussions avec M. Gilbert Farges qui avait fait une présentation lors du dernier colloque de l’APIBQ.</p> <p>P. Laporte informe également que, pour le Groupe Biomédical Montérégie, deux professionnels, Marc Brodeur et Abdellatif Belhédal seront présents.</p> <p>M. El Garch et J. Girard-Lauzière expriment leur intérêt à assister à cette journée de formation.</p> <p>M. Rouleau estime qu’il serait stratégique d’aller plus avant au cours de cette journée en planifiant par exemple une animation.</p> <p>Aucun autre membre de l’Exécutif ne mentionnant son intérêt à assister à cette journée, P. Laporte propose de confier le mandat de représentation à M. El Garch et J. Girard-Lauzière. M. Rouleau seconde la proposition. Personne ne demandant un vote, la proposition est adoptée à l’unanimité.</p> <p>B. Nantel enverra l’invitation aux membres de l’APIBQ en précisant qu’ils peuvent participer au tarif de l’ATGBM.</p>		B. Nantel : envoyer l’invitation aux membres
6. Congrès annuel 2019	<p>M. Cyr présente l’état d’avancement du congrès 2019. Le programme des commandites a été finalisé et M. Cyr est prêt à le lancer avec les objectifs à poursuivre dans les prochaines semaines jusqu’en juillet 2019.</p> <p>Mathieu Tremblay a travaillé la mise à jour du site de l’événement. Les travaux sur la programmation proprement dite vont débiter. Lors de l’AGA, des appels avaient été faits pour voir quels projets pourraient intéresser la communauté. Quelques membres avaient fait des suggestions. (ex. Stéphane Jean-François qui proposait la mise à jour du comité de radioprotection).</p> <p>Le module d’inscription doit être simplifié (dissocier le processus d’inscription au colloque du processus d’inscription au membership) afin que les non-membres puissent procéder à leur inscription. Également, il faudra envoyer un communiqué afin que ceux qui souhaitent s’inscrire au</p>	Martin Cyr	

NO. DE RÉUNION :	62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>tarif membre précongrès procèdent à leur renouvellement de membership ou à leur demande d’adhésion dès maintenant.</p> <p>M. Cyr précise que ce tarif spécial de précongrès a déjà été proposé, mais que cette solution n’a pas rencontré le succès escompté. Ce problème s’explique par le fait que les demandes faites par les membres à leur hiérarchie n’ont pas de réponse à temps. De ce fait, les participants s’inscrivent toujours en dernière heure. M. Rouleau suggère toutefois de prévoir une sorte de pénalité pour ceux qui s’inscriraient en toute dernière minute (par exemple impossibilité d’assister au banquet). M. Cyr répond qu’il est prévu dans le contrat avec l’hôtel une certaine marge de manœuvre dans le nombre préétabli de participants au banquet. Cependant, l’hôtel arrête le nombre précis de participants au banquet deux jours avant l’événement. G. Zoabli ajoute que le banquet est un forum d’échange important et suggère de mettre la pression ailleurs que sur ce point qui est un véritable service rendu aux membres.</p> <p>Relativement aux réservations de chambres d’hôtel, M. Rouleau suggère à M. Cyr d’essayer d’obtenir de l’hôtel la liste des personnes qui ont réservé une chambre afin de pouvoir faire la corrélation avec les inscriptions déjà reçues.</p> <p>M. Cyr présente à l’Exécutif le plan des commandites qui va être envoyé à l’Industrie.</p> <p>Des liens avaient été faits avec l’AFIB pour organiser un atelier commun. Le sujet reste à être déterminé, mais les contacts sont en cours et la présentation pourrait se faire successivement à Mont-Sainte-Anne et en France. Il reste à faire un appel aux membres pour savoir si quelqu’un serait intéressé à prendre en charge l’organisation de cet atelier. L’APIBQ inviterait deux membres de l’AFIB en finançant leur billet d’avion et l’AFIB ferait de même. M. Rouleau, prévoyant les coûts additionnels de transfert au site, propose de faire une réservation budgétaire pour cette dépense et obtenir d’ici fin mai les noms des personnes qui se rendront en France.</p> <p>M. El Garch explique qu’il souhaitait annoncer le congrès de Rome des 21 et 22 octobre, mais est conscient qu’il serait difficile d’envoyer des</p>		

NO. DE RÉUNION :	62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>membres en 2019 à la fois en France et en Italie. M. Rouleau répond qu’il faut rester prudent au niveau financier pour le congrès, mais qu’il y aurait plus de marche de manœuvre cette année, et qu’il faudrait clairement définir comment le retour d’informations se ferait aux membres de l’association.</p> <p>G. Zoabli suggère de bloquer annuellement un budget forfaitaire de représentation aux congrès étrangers. Également, il est d’avis qu’il serait intéressant d’organiser des ateliers tripartites avec la France et d’autres partenaires associatifs comme le CMBES, sur un sujet commun.</p> <p>M. El Garch approuve l’atelier commun avec l’AFIB et propose de revenir plus tard sur les autres propositions.</p> <p>Le budget financier à réserver pour la représentation de l’APIBQ aux colloques sera présenté au prochain CA pour adoption (préciser la mention approximative « autour de » sur demande de M. Rouleau) L’appel aux membres sera fait dès que le sujet de l’atelier aura été défini.</p>		
7. Nouveaux membres	<p>Les propositions d’accueil de nouveaux membres sont présentées par B. Nantel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Samuel Provost, ingénieur: accepté au titre de membre associé. 2. Ulrich Youta Momene, en recherche d’emploi : en suspens, en attente de renseignements additionnels. 	B. Nantel	
8. Suivi des dossiers en cours	<p>Plateforme de collaboration – Partage de données</p> <p>Mathieu Tremblay, responsable du dossier, a informé qu’il allait commencer à tester les différentes plateformes qui avaient été retenues par le CA et fera un suivi au prochain CA.</p> <p>Congrès 2018 – Inscriptions à 500 \$</p> <p>J. Girard-Lauzière demande à M. Cyr si les membres qui avaient payé indûment leur inscription à 500 \$ au congrès 2018 avaient été contactés et s’ils souhaitaient obtenir une inscription à l’association. M. Cyr précise que les personnes ont été contactées. Il a envoyé la liste à M. Rouleau par</p>	Joël Girard-Lauzière	J.GL : ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.

NO. DE RÉUNION : 62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>courriel et un point de suivi avait été fait lors d’un précédent CA.</p> <p>Les personnes qui doivent faire l’objet d’un remboursement sont respectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Julie Beaulieu, pour un montant de 120 \$ - raison, remboursement du membership. - Christiane Chabot, pour un montant de 40 \$ - raison, rabais membre/congrès à appliquer. - Chantal Beauchamp, pour un montant de 120 \$ - raison, remboursement du membership. - Sara Dupuis, pour un montant de 140 \$ - raison, erreur d’inscription au tarif complet. - Zoubair Moustain, pour un montant de 140 \$ - raison, erreur d’inscription au tarif complet. - Nadine Michèle Lalonde, pour un montant de 140 \$ - raison, erreur d’inscription au tarif complet. <p>Préparer un document de critères d'admissibilité au membership</p> <p>J. Girard-Lauzière a commencé à préparer un document à cet effet et va en retravailler les termes avec P. Laporte. Ce document sera déposé au prochain CA.</p> <p>Cadre de référence de remboursement des membres</p> <p>Le cadre de référence a déjà été adopté en CA le 13 septembre 2018. Richard Tremblay n’aura qu’à rappeler la justification de son mandat pour obtenir le remboursement de ses frais.</p> <p>P. Laporte demande si un document de suivi des décisions prises en CA et en AGA existe. B. Reynaud répond que le document existe bien et va l’envoyer à l’Exécutif.</p> <p>P. Laporte demande qui se chargera de répondre à Richard Tremblay. J. Girard-Lauzière va se charger de lui répondre.</p>		<p>J.GL : ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.</p>

NO. DE RÉUNION :	62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>À la demande de J. Girard-Lauzière, M. El Garch va passer en revue les derniers PV de CA afin de vérifier s’il ne reste pas de point en suspens à inscrire en suivi de dossiers.</p> <p>M. El Garch précise que ce sujet qui avait été présenté par M. Rouleau a été réglé et adopté en CA, mais que les différents mandats n’avaient pas été passés en revue à travers ce cadre de référence. Pour pouvoir être défrayé, il faut que le mandat du membre soit adopté par le CA, afin que le membre puisse soumettre ses demandes de remboursement pour approbation en CA.</p> <p>Concernant les représentations des remboursements de dépenses de l’APIBQ, Richard Tremblay a déjà fourni en CA du 13 septembre 2018 la justification du mandat pour obtenir le remboursement de ses frais.</p>		
9. Varia	<p>Certification de l’ingénieur clinique</p> <p>M. El Garch a été contacté par le Canadian Board of Examiners for Biomedical Engineering associé au CMBES afin de tester l’intérêt des membres de l’APIBQ envers la certification de l’ingénieur clinique, puisqu’on note une sous-représentation québécoise des membres certifiés par rapport au reste du Canada. Également, ils souhaiteraient savoir si la barrière de langue (anglaise) pourrait être un obstacle à l’examen. Ils proposeraient ainsi de faire une traduction officielle en français des questions de l’examen. Le CCE (Certification in Clinical Engineering) est chapeauté par l’ACCE (American College of Clinical Engineering) qui regroupe des ingénieurs cliniques aux USA.</p> <p>Cette certification se déroule en deux étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Un examen sous forme de QCM; 2) Un examen oral qui nécessite la présence de deux membres de l’équipe de certification. <p>Enfin, les membres pourront maintenir leur certification par le biais de crédits obtenus par leurs travaux en comités.</p> <p>M. El Garch propose de faire une présentation de cette certification aux</p>	Joël Girard-Lauzière	

NO. DE RÉUNION :	62	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

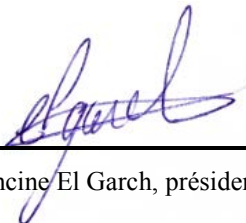
SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>membres sous forme de webinaire et leur demander via un sondage :</p> <p>1) s'ils seraient intéressés à obtenir cette certification</p> <p>2) si la barrière de langue anglaise serait un inconvénient pour eux.</p> <p>C. Pérusse rappelle que ce sujet avait déjà été abordé en CA. Une présentation avait été organisée par le CCE. C. Pérusse présentait un autre volet, le PMI. À la suite de cette présentation, aucune personne n'avait démontré leur intérêt pour une de ces deux certifications.</p> <p>M. Rouleau imagine que de nombreuses personnes ne seraient pas capables de répondre à un examen en anglais. Par ailleurs, elle se méfie de la traduction. Elle préférerait que les questionnaires soient faits dans les deux langues, et par des professionnels.</p> <p>M. El Garch propose de monter ce webinaire avec M. Jacques Gagné qui est lui, déjà certifié, puis proposer un sondage d'intérêt aux membres de l'APIBQ.</p> <p>J-F Dubé intervient pour exprimer son intérêt envers cette proposition. Il aimerait toutefois que le MSSS s'implique dans le projet en identifiant des titres d'emploi d'ingénieurs cliniques nécessitant une maîtrise en génie clinique. La certification serait en ce sens une excellente formation pour ces postes.</p> <p>Après de nombreuses discussions, le mandat est donné à M. El Garch pour aller de l'avant avec l'organisation de ce webinaire suivi d'un sondage.</p> <p>Congrès de Rome</p> <p>Le Congrès de Rome en génie clinique et gestion des technologies se déroulera en Italie, à Rome les 21 et 22 octobre 2019. Le programme n'est pas encore monté, mais on comprend qu'il sera difficile d'envoyer des membres à la fois à l'AFIB et à ce congrès.</p> <p>P. Laporte rappelle que l'annonce de ce congrès avait été faite par l'AFIB en 2018 et qu'ils y seront présents. Pour lui ces deux événements sont liés.</p> <p>M. Rouleau met en garde les membres sur le fait que les résultats financiers du congrès de l'APIBQ ne seront pas disponibles avant début octobre et</p>		



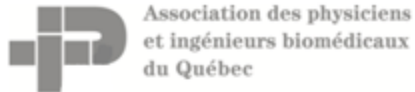
NO. DE RÉUNION :	62	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	27 mars 2019
Procès-verbal de la 62 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>estime que le contexte n'est pas idéal pour participer à ces deux congrès simultanés. Elle demande également quel genre de retour on pourrait garantir aux membres.</p> <p>Il est convenu que ce congrès, malgré tout l'intérêt qu'il présente, n'est pas actuellement la priorité compte tenu de l'atelier qui est en préparation avec l'AFIB.</p> <p>M. El Garch fera également une présentation au nom de l'APIBQ au CMBES sur la gestion de projet en génie clinique.</p> <p>P. Laporte demande que les dates de début et fin de mandats soient portées sur la première page du gabarit des ordres du jour.</p>		
10. Date de la prochaine rencontre du CA	La prochaine rencontre du CA est prévue en personne le jeudi 2 mai 2019, au GBM.		Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 20 h 40			


Joël Girard Lauzière, secrétaire


Mohcine El Garch, président

ANNEXE
CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2019



CALENDRIER 2019
RENCONTRES DU CA

1	Mercredi 16 janvier	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
2	Jeudi 21 février	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
3	Mercredi 27 mars	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
4	Jeudi 2 mai	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
5	Mercredi 5 juin	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
6	Jeudi 12 septembre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
7	Mercredi 16 octobre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
8	Jeudi 28 novembre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM